

AUTORISATION DE QUITTER SEUL(E) LA SALLE DE SPORTS ET LA PISTE

Je soussigné(e),
Demeurant
Père/mère (1) de l'enfant (nom et prénom),

Autorise le club à laisser mon enfant partir seul(e) de la salle de sports après les entraînements, les stages ou les compétitions.

N'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) de la salle de sports après les entraînements, les stages ou les compétitions.

INFORMATION :

Il peut arriver que la personne chargée de l'entraînement ou du stage de votre enfant soit absent ou en retard, sans qu'il ait pu vous en avertir.

Pour éviter les soucis liés à cette absence pouvant avoir des conséquences regrettables, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant jusque dans la salle et de ne le laisser qu'après vous être assuré de la présence de l'entraîneur.

Cela lui permettra également de vous donner les informations relatives au déroulement de l'entraînement ou du stage et surtout de l'horaire de fin (surtout pour les stages).

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »